



Lille, le 05 septembre 2018

**Mr le docteur en médecine CRETIN François
28 rue Pasteur
59282 DOUCHY LES MINES****Réf.** : YL/PD/2018-59**Objet** : Allégations a l'encontre des infirmiers de sapeurs-pompiers

Monsieur,

Ce lundi 3 septembre 2018 sur la page Facebook « Stopgupes Stopgupes » un article de presse concernant la présence du frelon asiatique dans l'amandinois a été publié.

Vous avez apporté le commentaire suivant : « *si piqure seul traitement adre...avec le smur OU MEDECIN sp EN DISPARITION infirmier SP exercice illégal de la médecine !!!* »



Vous portez des allégations qui portent atteinte aux sapeurs-pompiers en général et aux infirmiers de sapeurs-pompiers en particulier.

Je vous demande de cesser ce type de provocation qui au-delà de traduire votre méconnaissance du monde qui vous entoure n'apporte rien de constructif. Votre position est d'autant plus détestable que, appartenant au SDIS 59, vous ne pouvez ignorer que ce n'est pas en attaquant une profession que vous répondez à la problématique du déclin du nombre de médecin de sapeurs-pompiers.

Nous étudions la possibilité, au-delà des instances ordinaires, de saisir la justice sur ces faits.

Cordialement,

Yaël LECRAS

Président